

La sanction est tombée. Ce sera trois mois de mise à pied pour le secrétaire départemental de SUDPTT Loiret

Contre toute attente, malgré un dossier disciplinaire sans preuve tangible et sans aucun fondement, malgré une défense solide qui a pointé toutes les approximations et le manque d'arguments irréfutables quant à la culpabilité de cet agent de La Poste, celle-ci maintient la sanction initiale la plus forte et sanctionne David Sempé de trois mois de mise à pied sans traitement. Une militante Sud avait déjà subi le même sort, fin Mars, avec un dossier tout aussi vide, et une mise à pied de 15 jours. On pourrait presque croire à un acharnement contre SUDPTT Loiret.

Dans cette période de lutte et de contestation, que ce soit contre la réforme des retraites et plus largement pour dénoncer une société injuste et inégalitaire, le message envoyé est très clair, celui d'une répression syndicale violente et aveugle.

Leur but semble être d'annihiler toute forme de revendication des personnels du groupe La Poste : « Regardez ce qui arrive à celles et ceux qui se battent pour tenter d'obtenir de meilleures conditions de travail et de vie ». Ils/elles veulent qu'on rentre dans le rang.

Mais nous ne capitulerons pas ! Bien au contraire. Cela prouve en effet que notre discours est le bon et que notre combat est juste. Les dirigeants de la Poste et plus largement l'ensemble des employeurs qui n'ont de cesse de sanctionner celles et ceux qui revendiquent, le font parce qu'ils/elles ont peur.

Peur que nos propos infusent dans l'esprit des travailleurs/euses, peur que la graine de la révolte ne finisse par germer, peur car notre nombre peut les renverser, peur enfin que nous stoppions collectivement le travail car nous produisons toutes les richesses de ce pays.

Il est évident que cette sanction infligée est un aveu de faiblesse et nous mettrons en place rapidement toutes les procédures possibles pour la faire annuler et rétablir dans ses droits notre camarade.

Plus largement, au-delà de cette sanction, nous dénonçons et réfutons cette criminalisation du mouvement syndical et social dans son ensemble. Nous refusons d'être caricaturé.e.s et qualifié.e.s d'extrémistes dès lors que nous contestons les politiques qui sont appliquées, qu'elles le soient de la part des responsables de La Poste, d'autres entreprises, ou encore par les dirigeants de ce gouvernement.

La direction de La Poste gardera longtemps en mémoire la démonstration de force et de solidarité envers David Sempé, le 05 Avril, lors de son conseil de discipline, où pas moins de 100 personnes, issues de différentes régions et de différents syndicats et organisations politiques sont venues lui témoigner leur soutien.

Soyez bien assuré.e.s qu'à chaque fois que vous toucherez un cheveu d'un.e militant.e, nous serons là, bruyant.e.s, revendicatifs/ives et déterminé.e.s.

Le Bureau départemental de SUDPTT Loiret



**Syndicat des activités postales et
des télécommunications du Loiret**

12 Cité Saint Marc - 45000 Orléans
Tél. : 02 38 83 72 39 - Fax : 02 38 61 51 08

sudloiret@wanadoo.fr

 SUDPTT Loiret  @SudisteDechaine